FORMATION INITIALE
(Apprentis/Etudiants)
MASTER 2 Ingénierie et Gestion de Patrimoine

Candidature 2021-2022

Accès en Master 2 pour les candidats externes ou les étudiants de l'IAE Bordeaux souhaitant changer de mention

1 – Conditions d'accès

Pré-requis :
Les candidats doivent avoir validé une 1ère année de Master ou justifier de 240 crédits ECTS dans le domaine de la gestion (Economie, Droit Privé, tout autre parcours jugé équivalent) ou des Sciences Politiques.

Modalités de recrutement :
La procédure d'admission comporte :
- l'examen du dossier de candidature ;
- un entretien avec un jury.

L'examen du dossier et l'entretien avec le jury visent à déterminer si le projet professionnel et les compétences de l'étudiant sont en adéquation avec la formation.

Test Score IAE Message
En raison des normes et directives de sécurité en vigueur à l'université de Bordeaux liées à la crise sanitaire, l'IAE Bordeaux a annulé les sessions 2021 du score IAE Message.
De ce fait, les résultats du score IAE Message ne sont pas demandés.

Statut et conditions en Apprentissage :

L'étudiant-apprenti est un salarié de l'entreprise soumis à la législation du code du travail.
Éligibilité au statut d'apprenti : **être âgé de moins de 30 ans à la date de signature du contrat**, sauf cas dérogatoires (article L.6222-2 code du travail).
Le contrat d'apprentissage comprend le temps de formation ; les temps universitaires sont considérés comme des temps de travail rémunérés et l'étudiant a obligation de présence en cours.
Un étudiant non ressortissant de l'Union européenne qui souhaite entrer en apprentissage doit absolument être en possession d'un titre de séjour en cours de validité, d'une autorisation provisoire de travail, et être déjà présent sur le territoire français depuis au moins un an [selon les nouvelles dispositions du décret n°2016-1456 du 28 octobre 2016 (article 20 septies codifié au 1er alinéa de l'article R.5221-7)].
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le Portail de l'alternance : www.alternance.emploi.gouv.fr ou sur le site du CFA de l'Université de Bordeaux : Le CFA - Université de Bordeaux (u-bordeaux.fr)
La date du début du contrat doit intervenir au plus tôt 3 mois avant le début des cours et au plus tard 3 mois après. Les candidats qui n'auront pas signé un contrat d'apprentissage **dans les trois mois après la date de début de la formation** auront la possibilité de signer une convention de stage dans le cadre de la Formation Initiale, aussi, il est très fortement recommandé de **RECHERCHER UN CONTRAT dès la notification de la décision d'admission en M2 IGP**.

IAE Bordeaux - Université de Bordeaux - Campus Bastide
35 avenue Abadie - CS 51412 - 33072 Bordeaux Cedex - Site web : http://www.iae-bordeaux.fr

2 – Calendrier

Date de la campagne	Date limite dépôt des dossiers	Date des commissions (sélection des dossiers)	Période d'entretien	Date limite des réponses (informations par mail uniquement à tous les candidats)
Du 26/04 au 17/05/2021	17/05/2021	Du 31/05 au 04/06/2021	Du 14/06 au 18/06/2021	Le 25/06/2021

Tout document complémentaire susceptible d'étayer la candidature peut être joint au dossier : résultats de tests de connaissance en langue(s) étrangère(s) (TOEIC, TOEFL…).

Après la date limite de dépôt des **dossiers complets**, la commission d'admission statue sur les dossiers recevables. Elle évalue les pré-requis, l'excellence universitaire/académique et le projet professionnel.
La recevabilité des dossiers est communiquée uniquement par mail à tous les candidats.

3 – Saisir votre candidature en ligne

Lien pour accéder à la plateforme des candidatures Apoflux :
https://apoflux.u-bordeaux.fr/etudiant/index.php?profil

- Cliquez sur (**1ère visite sur Apoflux UB**) « Obtenir un numéro de dossier »
- Sélectionner : « **Collège Droit, Sciences Politiques, Economie, Gestion – DEG** » puis le niveau souhaité

Nombre de candidatures limité à 2 Parcours de Master à l'IAE Bordeaux

IAE Bordeaux - Université de Bordeaux - Campus Bastide
35 avenue Abadie - CS 51412 - 33072 Bordeaux Cedex - Site web : http://www.iae-bordeaux.fr